

PROCÈS-VERBAL N° 5
COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES/COT
DU 22 NOVEMBRE 2025
Visioconférence

Présidence

Frédéric DAILLE

Présents

Frédéric BOURCIER (COT) – Elsa DEMAZEAU (COT) – Eric JAFFRELOT (FFA)
Bénédicte ROZE (COT / CNJ) – Patrice ROGER – Valérie PASQUIER (COT) – Dominique
MICOUD (CNM) – Daniel AVIGNON – Mickaël JOUSSE – Pierre FRITEYRE (DTN)
Daniel JOSIEN – Corentin CORNETTE (COT) – Agnès RIALLAND – Christophe BLEUZET
(COT) – David HOREAU – Susan GARCIA (COT) – Marguerite GIROL – Estelle ARTU
Jean-Pierre DAHM (CNM) – Kevin LEGRAND à partir de 11h15

Excusés

Annick LEMOINE – Jean-Jacques CACHOU (CNR) – Nicolas DOUMENG (CSO) – Philippe
DULON – Marcel FERRARI – Marylin GEORGEL – Cécile GILROY – Jean-Marcel MARTIN
– Pierre OLIVE – Patrice ROGER

- Début de la réunion : 10h35 -

Frédéric DAILLE ouvre la séance et accueille les participants.

1. VEILLE RÉGLEMENTAIRE

Eric JAFFRELOT prend la parole et présente les modifications qui ont fait l'objet de la publication d'un mémo, envoyé aux Commissions des Officiels Techniques Régionales (COTR). Ce mémo est disponible sur le [site de la COT](#).

Les principaux éléments à retenir sont l'utilisation de la nouvelle norme des javelots (700 grammes) et la modification de la ligne de rabat pour le 800m piste courte (il se fait désormais après le 2^e virage).

Bénédicte ROZE demande quel est l'effet réel sur la performance du 800m entre la nouvelle et l'ancienne règle. En cas d'erreur de mise en place, la question se pose. Il est indiqué que l'objectif était d'éviter les bousculades mais l'impact réel n'a pas été mesuré.

Enfin, Eric JAFFRELOT précise que World Athletics (WA) a décidé de la suppression des jurys d'appel sur les grands championnats. La FFA a décidé de maintenir ces jurys d'appel dans l'ensemble de ses championnats de France.

A noter, les nouvelles distances (semi-marathon et marathon en marche athlétique) sont officiellement en application depuis le 1er novembre 2025.

2. FORMATION

Frédéric BOURCIER présente les travaux en cours, en ce qui concerne la formation.

Il précise que la simplification des acronymes n'a pas encore pu être traitée au niveau du service informatique de la FFA.

De plus, les équivalences entre les qualifications de jeunes juges chronométrie et celles de juge, lorsque les athlètes passent en catégorie U18 sont en train d'être traitées. Il en est de même pour les équivalences entre les qualifications de jeunes juges et la qualification de juge assistant marche athlétique, lorsque les athlètes passent en catégorie U18 ; les équivalences avec les diplômes de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), pour les collégiens au niveau jeune juge (Commission Nationale des Jeunes (CNJ)), pour les lycéens au niveau jury (COT). Bénédicte ROZE insiste sur l'aspect « en cours » : aucune équivalence avec l'UNSS n'est effective tant que la convention n'est pas signée.

Frédéric BOURCIER précise que les feuilles d'évaluation terrains sont en train d'être révisées. De plus, la mise à jour des QCM se poursuit. Les contributeurs sont en attente d'une facilitation de leur accès au back office de la plateforme.

Enfin, un travail est en cours avec la Commission Nationale du Running (CNR) pour réorganiser la filière arbitrage du Running. La Commission Nationale de la Marche (CNM) fait le même travail.

Dominique MICOUD demande s'il est possible que les candidats reçoivent des lettres de félicitations officielles de la FFA quand ils valident une qualification d'officiel.

Elsa DEMAZEAU reprecise les délais entre la présentation des évolutions en réunion de COT et leur mise en application, qui n'est pas immédiate.

3. COMMUNICATION

Corentin CORNETTE prend la parole. Il indique qu'il a pu mettre à jour le site de la COT. Tous les relais vers le site fédéral sont à jour. La publication d'actualité est une nécessité, mais la matière peut manquer.

Ainsi, toutes les idées de publication sont les bienvenues. La mise en ligne de la « boîte à outils » est évoquée : en plus des rapports de Juge-Arbitre Stade (JASA), elle permettrait de centraliser les différents documents nécessaires aux officiels (aussi bien concernant le stade, que le running et la marche).

4. EXAMEN JANA ET NIVEAU INTERNATIONAL

Examen Juges d'Athlétisme Nationaux (JANA) :

Examen 2025 : 1 candidat a été admis, Mickaël JOUSSE.

Examen 2026 : les inscriptions sont en cours et visiblement nombreuses.

Examens internationaux :

Walk Racing Race Bronze : il aura lieu le 6 décembre, 9 candidats sont inscrits (6 hommes, 3 femmes)

Walk Racing Race Silver : pas de candidat.

WAR Gold : pas de candidat retenu

5. TOUR DE TABLE DES COTR

Auvergne-Rhône-Alpes : la période des formations est terminée. La prochaine période n'est pas encore programmée. Il est noté que les questions sur les spécialités sont peu fournies. De plus, il y a des difficultés à trouver le bon format pour les formations de chronométrie informatique. L'activité est importante pour la formation des Juges Compétitions Running (JURU) et les évaluateurs manquent. Actuellement, il n'y a pas de candidat identifié pour le niveau international et il y a des difficultés à former sur la marche.

Pays de la Loire : une demande a été transmise par écrit et est en cours de traitement.

Hauts-de-France : tous les modules ont été mis en place. Les formations pour les qualifications Chef-juges et Juge-arbitre ont connu du succès. En revanche, une problématique existe sur le Running.

Antilles : des difficultés sont rencontrées pour les évaluations terrain : Susan GARCIA demande s'il est possible que des juges de ligues hexagonales soient envoyés par la FFA pour prêter main forte dans ce domaine.

Polynésie : Frédéric BOURCIER précise que des formateurs de l'hexagone partiront faire une session en Polynésie française.

La Réunion : un officiel a été envoyé pour participer aux championnats continentaux. La ligue souffre d'un manque de formateurs sur les spécialités. Le manque d'examineurs amène à se poser des questions sur la façon de valider les diplômes. Les formations en visioconférence ayant lieu après 20h dans l'hexagone, ne sont pas idéales pour les Réunionnais.

Bourgogne-Franche-Comté : le nombre de formateur est plus faible que le nombre de demande sur certaines spécialités.

Provence-Alpes-Côte d'Azur : une vingtaine de formations ont été réalisées. Il n'y a pas de difficultés particulières.

Centre-Val de Loire : peu de candidatures sur les formations Chefs-juges et chrono niveau 3 ont été recensées. Quelques candidats sur les formations Juges-arbitres de spécialité.

Ile-de-France : le programme de formation a été lancé dans les comités départementaux pour les formations de niveau 1 et 2, dans la ligue pour les niveaux 3 et 4. Les modules sont ouverts aux ligues ultra-marines. Il reste difficile de pouvoir faire les évaluations terrain.

6. POINTS DIVERS

Kevin LEGRAND prend la parole. Il indique que les sites des structures (ligues, comités, commissions) seront refondus et mis en ligne en avril 2026. Le budget 2026 est en cours d'élaboration. Les revenus du nouveau "Parcours Prévention Santé" (PPS running) sont évoqués. Le projet d'assises des officiels est une priorité et son financement est à l'étude pour 2026 ou 2027.

Pierre FRITEYRE indique que la Direction Technique Nationale (DTN) est en cours de réorganisation : un organigramme sera publié début décembre. Les différentes difficultés remontées par les ligues seront communiquées. Une question est posée sur la façon dont sont informés les entraîneurs : il existe une newsletter des entraîneurs.

Frédéric DAILLE précise que l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) réfléchit à la mise en place d'un module de formation pour juger le haut-niveau.

L'idée de faire une visioconférence / un séminaire pour les juges ayant la qualification JANA, WAR ou EA est avancée.

7. CALENDRIER 2026-2027

La prochaine réunion plénière aura lieu le 7 février 2026.

- *Fin de la réunion : 12h00* –



Frédéric DAILLE
PRÉSIDENT DE LA COT